

This said, I regret that my province passed Bill 178 forbidding the use of English on outdoor signs in the province. Bill 101 was working fine and the outdoor sign law was both unnecessary and offensive. For some, Bill 178 was a betrayal of the spirit of bilingualism and served as both a catalyst and justification for dumping bilingualism altogether.

Fortunately, most Canadians recognize it's only common sense that taxpayers be served by their government in the language of their choice. That's why federal and provincial government services in both official languages will continue to expand.

Cela étant dit, je regrette que ma province ait adopté le projet de loi 178 interdisant l'utilisation de l'anglais sur les panneaux d'affichage extérieurs dans la province. Le projet de loi 101 fonctionnait bien et la Loi sur l'affichage était inutile et blessante. Pour certains, le projet de loi 178 a été une trahison de l'esprit du bilinguisme, qui a permis de catalyser et de justifier l'abandon total du bilinguisme.

Heureusement, la plupart des Canadiens reconnaissent qu'il est logique que les contribuables reçoivent des services de leur gouvernement dans la langue de leur choix. C'est la raison pour laquelle le bilinguisme dans les services gouvernementaux fédéral et provinciaux est appelé à prendre de l'ampleur.

Population locale, les bureaux offrent leurs services dans les deux langues officielles à la demande dans la langue de la personne qui fait la demande. La loi de la demande totale, l'ensemble des cas de non-établissement par rapport, mais sans être établis. Dans le cas d'une localité de 100 à 200 personnes, il est possible de tenir des opérations de prestation de services dans deux langues officielles. Ce type de dépenses est considéré comme raisonnable.

Policy Division,
Official Languages Bureau

Louis Reynolds,
General Counsel,
Legal Services,
Secretary of State

Warren Newman, Counsel,
Human Rights Law

Office of the Commissioner of
Official Languages December 5, 1990 18

D'Arville Fortin,
Commissioner
of Official Languages

Jean-Claude Nadeau,
Director General,
Operations and Audit Branch

Marc Thériault,
Director General,
Policy Branch

Alliance Québec December 6, 1990 19

Robert Kesson, President

Vicky Pearson-Hilton,
Director of Governmental
and Legal Affairs

Maria-Andrée Bertain,
Executive Director

Association de la presse
francophone December 11, 1990 20

Roger Duplantier,
Président

Wilfred Roussel,
General Director

Marcus Hata, directeur,
Division de la politique,
Bureau des langues
officielles

Louis Reynolds, avocat général,
Services juridiques,
Secrétariat d'État

Warren Newman,
conseiller juridique,
Droits de la personne

Dr. Commissariat aux langues
officielles le 5 décembre 1990 18

D'Arville Fortin,
commissaire

Jean-Claude Nadeau,
directeur général,
Planning et vérification

Marc Thériault, directeur général,
Analyse des politiques

Alliance Québec le 6 décembre 1990 19

Robert Kesson, président

Vicky Pearson-Hilton,
directrice des affaires
gouvernementales et légales

Maria-Andrée Bertain,
directrice générale

Association de la presse
francophone le 11 décembre 1990 20

Roger Duplantier,
président

Wilfred Roussel,
directeur général